Université Jean Monnet Saint-Étienne

IUT de Roanne Université Jean Monnet

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national du master
Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1er mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur
Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 3 juillet 2026
Vu la proposition du directeur de l'UFR, de l'institut, de l'Ecole ou de département.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 27-100

Année 2026-2027

Diplôme : Master

Mention : Génie Industriel

Parcours : Formation initiale et alternance

Session : 1 et 2

Semestre : 7 à 10

Président du Jury	NAIT SIDI MOH Ahmed	Professeur des Universités
Membres du Jury	ALFONSO LIZARAZO Edgar KHARRAJA Saïd	Maître de conférences Maître de conférences

Fait à Roanne, le 05/11/2026

La Directrice de l'IUT de Roanne
Evelyne LEFEVRE

UNIVERSITÉ JEAN MONNET
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE ROANNE

Le Président
Florent PIGEON

Le Président de l'Université Jean Monnet - Saint Etienne
Florent PIGEON